

AIPR – PRÉPARATION À L'AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX – OPÉRATEURS



1 / 3

Soyez acteur de votre parcours de formation et passez à l'action !

Objectifs

Appliquer la règle des 1m devant les affleurants.

Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles.

Arrêter les travaux si la position du branchement / réseau n'est pas comme attendue.

Connaître la règle des 4A.

Compétences développées

Connaître les risques d'endommagement des différentes catégories d'ouvrages lors de travaux à proximité de réseaux : – la sécurité des personnes et des biens, – la protection de l'environnement, – la continuité de fonctionnement de ces ouvrages. Identifier les méthodes pour se prémunir des risques et limiter les conséquences d'un éventuel endommagement.

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Méthodes : Exposés, échanges avec les participants et exercices pratiques de mises en situations, ...

Documents remis aux stagiaires : Support de cours remis à chaque participant

Evaluations quantitatives des savoirs et savoir-faire tout au long de la formation

QCM informatique en fin de formation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de AIPR – Préparation à l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux – Opérateur.



Durée de formation

1 jour soit 7 heures



Public

Tout salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit dans le cadre de travaux urgents soit en tant que conducteurs d'engins ou suiveurs, titulaires ou non des CACES suivants : engins de chantiers – grues – chariots – nacelles.



Prérequis

Maîtrise du français : lu, écrit, parlé.



Niveau / Certification Obtenue

Attestation de fin de formation et certificat de réalisation



Type de formation / stage

Présentiel

Intra/Inter/ Accompagnement individuel

AIPR – PRÉPARATION À L'AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX – OPÉRATEURS



2 / 3

Programme

Ce programme est conforme à l'obligation de compétences pour les personnels intervenants à proximité des réseaux consécutive à la réforme anti-endommagement (réforme législative et réglementaire du 22 février 2012 établie par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

CONTEXTE & ENJEUX DE LA RÉGLEMENTATION ANTI-ENDOMMAGEMENT DES RÉSEAUX

- Pourquoi l'AIPR – Rôles et obligations des différents acteurs
- Principaux documents – Terminologie employée dans la réglementation anti-endommagement
- Responsabilités et sanctions applicables

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Documents nécessaires sur un chantier – Les piquetages et marquages au sol
- Actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Guide technique : présentation et mode d'emploi
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier – Consignes spécifiques pour travaux urgents

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Les différents types de réseaux et leurs caractéristiques – Les différentes classes de plan – Lectures de plan et nomenclature des réseaux
- Méthodes existantes pour le repérage des réseaux – Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

AIPR – PRÉPARATION À L'AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX – OPÉRATEURS



3 / 3

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux – Méthodes & moyens à employer selon les risques
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accident – La règle des 4A – Déclaration de dommages – Responsabilités de l'entreprise